COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 octobre 2023

Bronchiolite : la région Centre-Val de Loire rentre en phase pré-épidémique. Les gestes barrières et la prévention médicamenteuse sont plus que jamais nécessaires

Alors que la région Centre-Val de Loire est entrée cette semaine en phase pré-épidémique pour la bronchiolite, l'ARS invite les parents et les professionnels de santé à se mobiliser pour rappeler la nécessité de respecter les gestes barrières et d'utiliser la prévention médicamenteuse disponible.

En France, la bronchiolite à virus respiratoire syncytial (VRS) est l'une des premières causes d'hospitalisation des nourrissons de moins d'un an durant la saison hivernale. Dans un contexte de forte pression hospitalière, et **afin de toujours mieux protéger les nouveau-nés et les nourrissons, prévention et politique de soin doivent être intimement liées**.

L'activité liée à la bronchiolite chez les enfants de moins de deux ans est en augmentation en France hexagonale. **La région Centre- Val de Loire est entrée en phase pré-épidémique pour la bronchiolite chez les moins de 2 ans**.

L'Agence régionale de santé rappelle que la prévention de la bronchiolite repose principalement sur des **gestes simples de prévention et des mesures d'hygiène**, au nombre de six :

- Se laver les mains avant et après chaque change, tétée, repas ou câlin ;
- Aérer régulièrement l'ensemble du logement ;
- Porter un masque en cas de rhume, toux ou fièvre ;
- Eviter d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés ;
- Ne pas partager ses biberons, sucettes ou couverts non lavés ;
- Ne pas fumer à côté des bébés et des enfants.

En termes de prévention médicamenteuse, deux anticorps monoclonaux ont une indication dans la prévention des infections à VRS du nourrisson :

- Le palivizumab, Synagis®, dispose d'une autorisation de mise sur le marché depuis 1999 et est indiqué pour prévenir les formes graves d'infections à VRS chez certains enfants prématurés et chez les nourrissons à haut risque (porteurs d'une malformation cardiaque ou pulmonaire).

- Le nirsevimab, Beyfortus®, dispose d'une autorisation de mise sur le marché européen depuis octobre 2022 et est indiqué pour la prévention des infections des voies respiratoires inférieures causées par le VRS chez tous les nouveau-nés et les nourrissons pendant leur première saison de circulation du VRS

A date, le nombre de dispensation d'anticorps monoclonal nirsevimab (Beyfortus®) en région Centre-Val de Loire est de 2450.

La campagne d'immunisation des nourrissons contre la bronchiolite, débutée le vendredi 15 septembre se poursuit avec toujours une forte demande des parents et une adhésion au traitement supérieure à ce qui avait été anticipé en début d'année. Au regard du calendrier d'approvisionnement des doses par le laboratoire et afin d'être en mesure d'honorer le maximum de commandes, l'ARS recommande de :

- réserver les doses de nirsevimab 50 mg à l'immunisation des nouveaux nés **en maternité avant leur sortie** et par les services d'hospitalisation pour les nouveaux nés de moins d'un mois hospitalisés.
- privilégier les doses de Palivizumab pour les nouveau-nés et nourrissons à risque élevé d'infections graves à VRS.

Cette **priorisation est susceptible d'être revue** en fonction de l'évolution du calendrier d'approvisionnement en nirsevimab.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à en parler à un professionnel de santé.

Contacts presse *:*
ARS Centre – Val de Loire :
Christophe LUGNOT, Directeur de Cabinet, Responsable de la communication
Tél. : 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr